

force détails les questions qui les intéressent. Je les en félicite d'ailleurs. Je tiens seulement à ce que l'honorable député n'ait aucun doute à ce sujet.

M. SKEY: Bon nombre de Canadiens seront heureux d'apprendre que ces organismes sont toujours accueillis à bras ouverts à Ottawa et qu'ils reçoivent la considération sympathique et le traitement impartial qui leur semblent réservés.

Il reste un autre aspect à la question. Il s'agit d'une mesure extraordinaire sur le change. J'ai demandé au ministre s'il avait consulté des spécialistes en ce domaine, en dehors des cercles gouvernementaux. Il m'a répondu au sujet des groupements d'importateurs et de commerçants, mais il ne m'a pas parlé des spécialistes dans les questions de la finance et du change. A-t-il consulté l'association des banquiers ou des représentants des bourses de Montréal, Toronto et Vancouver, ou encore des conseils d'administration de nos banques à charte? Ces personnes approuvent-elles la présente mesure du Gouvernement?

L'hon. M. ABBOTT: Heureusement nous nous inspirons encore au pays de la formule du gouvernement responsable. Dans l'élaboration de sa politique le Gouvernement ne s'en remet pas à la Chambre des communes, à l'Association des banquiers, au Congrès des métiers et du travail, ni à aucun autre groupement spécial.

M. SKEY: Il ne s'agit pas de cela.

L'hon. M. ABBOTT: Que ce soit bien entendu.

M. SKEY: Je ne parlais que de consultation.

L'hon. M. ABBOTT: Très bien, le Gouvernement est toujours disposé à entendre les observations de tout groupement qui favorise le bien-être public ou ses intérêts particuliers. Cela fait partie de notre régime et les ministres de la couronne, de même que le Gouvernement, sont toujours prêts à entendre l'exposé de ces opinions. En dernière analyse, c'est le gouvernement élu par la population, et non pas l'Association des banquiers ni le Congrès des métiers et du travail, qui détermine la politique nationale. Le Gouvernement est toujours disposé, je le répète, à entendre les opinions des autres groupes de la collectivité, mais c'est à lui qu'appartient le soin de déterminer la ligne de conduite à suivre. En matière de finance ou de fisc, il ne peut, pour des raisons évidentes, consulter ni l'Association des banquiers, ni le Congrès des métiers et du travail, ni aucun groupe particulier avant d'arrêter le programme à suivre.

[L'hon. M. Abbott.]

M. SKEY: Dans sa réponse, le ministre donne à entendre que je lui conseille de consulter ces divers organismes. Ce n'était pas du tout mon intention. Je demandais seulement au ministre si on les a invités à exprimer leur opinion au Gouvernement, de la même façon amicale que l'ont fait les commerçants que le ministre a déjà mentionnés. Etrange tout de même que le ministre s'échauffe lorsque nous parlons de finance et de gestion de monnaie et de change, alors qu'il décrit lui-même l'accueil qu'on a fait aux députations de commerçants et d'importateurs.

L'hon. M. ABBOTT: Le ministre ne s'échauffe jamais.

M. SKEY: Il s'est emporté.

L'hon. M. ABBOTT: Oh, non; jamais.

M. MACDONNELL (Muskoka-Ontario): Le ministre a toujours le même teint.

L'hon. M. ABBOTT: C'est à cause de la température.

M. SKEY: Cela ne répond pas à ma question. Les diverses associations financières ont-elles entrepris des démarches auprès du ministre et lui ont-elles fait connaître leur attitude à l'égard de la mesure à l'étude?

L'hon. M. ABBOTT: Si j'en juge par les rapports annuels de la plupart des banques à charte, elles approuvent les mesures prises par le Gouvernement.

M. SKEY: Oh, oh!

L'hon. M. ABBOTT: L'honorable député a beau sourire, j'ai lu les rapports. Il lui serait peut-être utile d'en prendre connaissance, car ces documents sont très instructifs. S'il les étudie avec soin, il pourra y puiser de précieux renseignements. Je ne crois pas qu'on y censure la ligne de conduite du Gouvernement à cet égard.

M. SMITH (Calgary-Ouest): Qu'on me permette de féliciter le ministre de l'éloquence avec laquelle il nous a exposé les principes élémentaires du gouvernement responsable. Il faut vraiment assumer l'attitude professorale pour nous régaler de telles lapalissades que tous ont apprises au jardin de l'enfance.

L'hon. M. ABBOTT: Pas tous.

M. SMITH (Calgary-Ouest): Dans un autre ordre d'idées, j'ai trois questions à poser. Cependant, en ce qui concerne la réponse du ministre au sujet des états fournis par les banques, je tiens à signaler que ces données furent préparées, bien que non publiées, antérieurement à l'adoption des mesures dont il a parlé.